



Procès-verbal de la séance du Conseil général Du 22 mars 2023 à 20h00

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2022
3. Nominations et démissions
4. Création commission Temple
5. Arrêté budgétaire supplémentaire concernant la révision du plan d'aménagement local (PAL)
6. Informations du Conseil communal
7. Informations de chacune des commissions
8. Divers

Appel

Séverine ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil général ainsi qu'à la journaliste.

Sont présents en tant que membres du Conseil général : Emily Faivre, Sophie Farine-Brunner, Blaise Fivaz, Jérôme Galli, Romane Haldimann, Curdin Jeanneret, Nicole Künzi, Fabio Lebre, Adrien Leonelli et Manesh Robert-Nicoud.

Absents et excusés : Natacha Tissot et Raphaël Maradan.

Sont présents en tant que membres du Conseil communal: Sébastien Verbeck, Philippe Raval, Jean-François Choffet et Emilie Känel.

Séverine Dick-Boucard, Mégane Verdon (PV)

Séverine passe directement la parole à Nicole.

En mémoire d'Eric Choffet, le Conseil général fait une minute de silence.

Procès-verbal de la séance du 7 décembre 2022

Sophie indique qu'il y a une erreur. Il s'agit de Chantal Robert et non de Chantal Benoit. La modification sera faite. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Nicole remercie Séverine pour son travail.

La parole n'étant plus demandée, nous passons au point suivant.

Nominations et démissions

Nicole souhaite la bienvenue à Blaise Fivaz et le remercie pour son engagement.

Nicole indique qu'il y a eu des changements en début d'année au **Conseil communal** :

Président : Philippe Raval

Vice-Président : Sébastien Verbeck

Secrétaire : Emilie Känel

Vice-Secrétaire : Jean-François Choffet

Nicole propose de faire un tour des membres de chaque commission :

Commission développement : Adrien se retire. Il y a donc deux places vacantes.

Commission urbanisme : Il y a deux places vacantes. Blaise intègre la commission.

Commission de la police du feu et de salubrité publique : Il y a une place vacante.

Commission de naturalisation et d'agrégation : Il y a une place vacante.

Commission école : Il y a une place vacante. Nicole nous informe qu'elle a pris la présidence suite à la démission de Kewin.

Commission paysage : Il y a une place vacante.

Commission trafic : Adrien se retire. Il y a donc deux places vacantes. Blaise intègre la commission.

Commission parcelle 848 : Il y a une place vacante.

Nicole remercie tous les membres et précise que selon le règlement, les conseillers généraux doivent faire partie d'au moins deux commissions et c'est le cas pour tout le monde.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Création commission Temple

Nicole passe la parole à Sébastien.

Sébastien nous propose de créer une nouvelle commission dédiée au temple. Cette dernière aura pour but de gonfler l'effectif du groupe de travail déjà en place pour mener à bien le projet des 200 ans de la commune qui aura lieu en 2025. Il y a également la restauration du temple et du cimetière. Tous ces travaux touchent à toutes les commissions et il serait judicieux, d'intégrer des membres du Conseil général à ce groupe.

Sébastien indique qu'aujourd'hui la création de la commission est votée et qu'ensuite, les personnes intéressées pourront s'inscrire.

Nicole demande s'il y a des questions :

Manesh demande si cette commission sera dédiée à l'aménagement du cimetière, l'anniversaire de la commune ainsi qu'à la réfection du temple ?

Sébastien indique qu'effectivement l'idée est d'englober le tout. Une grande partie du travail a été fait en 2016 avec les membres de la législature précédente. La priorité est déjà de faire un grand nettoyage du temple et ensuite de s'occuper du cimetière. Le fait d'englober le tout nous permettra également de pouvoir réunir plus de fonds. Sébastien indique également que la restauration du temple est de la compétence de la commune et que ce projet ne peut pas être à charge d'une association.

Sophie demande si cette commission travaillera en collaboration avec l'association créée pour les 200 ans de la commune ?

Sébastien indique que oui. L'anniversaire aura lieu en 2025 et c'est donc « demain ». Les travaux à faire sont importants et il ne faut pas perdre de temps. Travailler en collaboration permettra d'avoir plus de force.

Sophie demande si les membres de la nouvelle commission seront pêchés dans les autres commissions concernées par le projet ?

Sébastien indique que ce serait l'idéal. Les membres faisant partie des autres commissions pourraient informer les autres membres et vice-versa. Ils pourraient également remonter des informations indispensables dans la nouvelle commission.

Romane demande s'il s'agit d'une commission temporaire ?

Sébastien indique qu'elle sera dissoute après les 200 ans de la commune. Cela dépendra également de l'avancement des divers travaux et de ce qu'il restera à faire.

Adrien demande qu'elle sera la charge de travail des membres de cette commission ?

Sébastien indique que le travail sera essentiellement de faire remonter les informations dans les autres commissions et d'apporter des idées dans la nouvelle commission. Il y aura minimum quatre séances par année. Comme rien n'est encore en place, il est difficile de dire précisément le travail qu'il y aura à faire.

Adrien demande qui sont les personnes qui travaillent déjà dans ce groupe de travail ?

Sébastien indique qu'il est à la tête du groupe. Il y a également Irène, une dame de la paroisse et Michaël Bless.

Sébastien informe qu'un dossier sera prochainement envoyé à tout le Conseil général afin d'apporter toutes les informations nécessaires pour que tous les membres puissent avoir une idée plus précise.

Romane demande si cette commission sera externe comme pour celle faite pour le Vieux-Puits vu qu'il y a des personnes hors Conseil général qui en feront partie ?

Sébastien indique que oui.

Il n'y a pas d'autre question nous passons au vote.

La création de la commission est **acceptée** à 8 voix et 1 abstention.

Nicole demande si des membres sont déjà intéressés. Blaise et Curdin intègre la commission.

Sophie demande s'ils doivent discuter dans chaque commission et missionner une personne ?

Sébastien indique que non, nous ne pouvons forcer la main de personne. L'objectif aujourd'hui était simplement de voter la création de la commission. Idéalement, il faudra une personne des commissions financière, urbanisme, développement, énergie et paysage.

Sophie attend le dossier pour se décider.

La parole n'étant plus demandée Nicole remercie Sébastien et nous passons au point suivant.

Arrêté budgétaire supplémentaire concernant la révision du plan d'aménagement local (PAL)

Nicole procède à la lecture du rapport et de l'arrêté budgétaire supplémentaire concernant la révision du plan d'aménagement local (PAL).

Nicole demande s'il y a des questions :

Fabio demande pourquoi cela n'a pas été mis dans le budget 2023 ?

Philippe indique qu'il s'agit d'un oubli.

Fabio demande comment ce montant de Fr. 60'000.00 sera réparti sur les prochaines années ?

Séverine indique qu'ils seront uniquement imputés sur l'exercice 2023.

Fabio demande si des crédits supplémentaires seront sur 2024-2025-2026 ?

Séverine indique que non. Du moment où le budget a été voté elle n'a pas mis ce crédit dans la planification financière. Il s'agit d'une erreur, il doit figurer dans le plan des investissements.

Fabio demande s'il est concerné par l'amortissement planifié pour l'aménagement du territoire dans le budget 2023 ?

Séverine indique qu'il s'agit de l'amortissement total du crédit précédant se montant à Fr. 60'000.00.

Fabio indique que nous étions à Fr. 55'000.00 de frein à l'endettement et maintenant nous sommes à Fr. 0.00 ?

Séverine indique que c'est juste et nous aurons une remarque dans la lettre d'approbation.

Il n'y a pas d'autres questions nous passons au vote.

L'arrêté budgétaire supplémentaire concernant la révision du plan d'aménagement local (PAL) est **accepté** à 8 voix et 1 abstention.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Informations du Conseil communale

Nicole passe la parole au Conseil communal.

Jean-François – Aménagement du territoire

Jean-François nous informe que le Service de l'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel a accepté de dézonner le terrain communal situé Vers Lermite d'une surface de 551 m². La zone constructible devait être diminuée de 3'000 m². Selon le plan d'aménagement, nous étions à 3'551 m² et ils ont accepté qu'on relocalise cette surface sur la parcelle 777 à l'Est de la Rue du Temple 92.

Jean-François – Neuchâtel ski de fonds

Jean-François nous indique que Neuchâtel ski de fonds se sont approchés de nous pour savoir si on avait de la place pour stationner la dameuse ainsi que du matériel. Un projet est étudié pour le hangar à la Rue du Temple 87 mais rien n'est fait pour le moment.

Jean-François – Forge 112

Jean-François nous indique que les travaux de rénovation de la toiture seront faits durant le deuxième semestre 2023. L'ECAP prend en charge le remplacement de la façade ouest.

Jean-François – Projet de rénovation de Chante-Joux

Jean-François nous indique que le projet est à l'étude mais que le financement n'est pas encore défini.

Jean-François – Energie

Jean-François nous informe que nous avons eu un premier retour mais qu'il n'a pas eu le temps d'analyser.

Sébastien – Organisation des classes 2023

Sébastien nous indique que nous aurons suffisamment d'élèves pour maintenir la classe que nous avons pour la rentrée 2023. Un travail sera fait au sein du GRIPPOL afin de trouver une solution pour les prochaines rentrées car nous n'aurons pas assez d'élèves pour maintenir les classes. Sébastien informera la commission école plus en détail quand nous serons en possession de plus d'informations.

Sébastien – Surcoût de formation

Sébastien indique qu'ils ont eu une rencontre avec le Cercle scolaire du Locle et Denis de la Reusille juste avant les vacances de Noël. Nous avons également eu dernièrement une séance avec Crystel Graf pour essayer de trouver une solution à notre situation. Sébastien donnera les détails de ces rencontres à la commission école lors de leur prochaine séance. La priorité est de revoir la convention qui avait été signée en 2010 et la mise à jour de 2015.

Sébastien – Parc naturel du Doubs

Sébastien nous indique que le Conseil communal souhaite adhérer à l'association Parc naturel du Doubs. Il y a beaucoup d'avantages notamment pour le développement du tourisme, la promotion de notre commune et dynamiser le fonctionnement de nos commerces locaux. Un dossier réalisé par l'association et financé en grande partie par l'Etat sera transmis prochainement à tous les conseillers généraux. Cette association n'aura aucun pouvoir décisionnaire au niveau de l'aménagement du territoire et de tout le reste. L'étape suivante sera la présentation de l'association aux Conseils généraux des trois communes de la vallée au mois de juin. L'envoi de notre candidature sera appelé à être voté probablement lors du prochain Conseil général.

Nicole demande s'il y a des questions :

Manesh demande si le canton pourra mettre davantage son nez dans nos affaires ?

Sébastien indique qu'il ne fera rien de plus que ce qu'il fait aujourd'hui.

Manesh demande comment on va faire pour que les touristes achètent plus dans nos commerces locaux ?

Sébastien indique que nous avons de plus en plus d'hébergement avec des nuitées qui amène une dynamique touristique dans notre village. L'épicerie pourrait élargir sa gamme de produits locaux. Aujourd'hui, plusieurs communes souhaitent intégrer le Parc naturel du Doubs. Les inscriptions seront ouvertes en 2025, année des 200 ans de la commune.

Manesh demande si l'association fait des flyers, a un site internet, etc ?

Sébastien indique oui. Il précise également que le but est d'apporter des projets. Sans projets de développement il n'y a aucun intérêt à nous inscrire.

Manesh demande à combien se monte la cotisation annuelle ?

Sébastien nous indique que la cotisation est de Fr. 3.00/habitant.

Manesh demande si des partis écologistes sont derrière cette association ?

Sébastien indique que non. Il y a 7 ou 8 ans, l'association s'était approchée du Conseil communal. À l'époque, le Conseil communal n'avait rien fait. Lors de la mise en place de la nouvelle législature, ils sont revenus à la charge.

Manesh demande pourquoi les conseillers de l'ancienne législature avaient refusés ?

Sébastien indique qu'ils n'ont pas pris la peine de lire le dossier fourni par l'association. De plus, la notion de parc naturel fait peur, notamment au niveau de l'agriculture.

Adrien demande quelles communes font partie de l'association et quelle zone est concernée ?

Sébastien indique que ça a commencé avec les communes limitrophes à la rivière du Doubs du canton du Jura et du canton de Neuchâtel. La zone commence à Montfaucon et aujourd'hui s'arrête au Locle. Sébastien nous indique que la Commune des Planchette s'est retirée de l'association cette année.

Adrien demande si cela concerne uniquement la Suisse ou si l'association est transfrontalière ?

Sébastien indique que c'est suisse. Une association similaire existe du côté français.

Adrien demande si on s'est déjà approché des commerçants locaux ?

Sébastien indique que pour le moment ce n'est pas utile d'aller voir les commerçants tant que ce n'est pas voté au CG.

Adrien n'est pas d'accord. Il serait préférable d'aller voir les commerçants avant la votation pour voir ce qu'ils en pensent.

Jean-François ajoute que les communes jurassiennes qui font partie du Parc naturel du Doubs depuis des années sont plus dynamiques que les communes qui n'y sont pas.

Adrien à l'inquiétude que le Parc naturel du Doubs prenne le dessus sur l'identité de la Vallée de la Brévine.

Curdin demande pourquoi les Planchettes se sont retirés ?

Sébastien indique que les Planchettes avaient demandé le financement d'un abri de bus que l'association a refusé.

Sébastien indique que contrairement aux inquiétudes d'Adrien, il n'est pas question de mettre l'identité de Vallée de la Brévine de côté. Au contraire, ce sera complémentaire. Il y a également beaucoup d'échanges avec les autres parcs naturels de Suisse. L'essentiel est de faire connaître un peu plus notre région et de ramener du monde.

Sébastien indique également que l'association de la Vallée de la Brévine est composée de bénévoles et il n'est pas question de leur jeter la pierre. Ils font un travail remarquable avec l'organisation de la fête du froid. Cependant, les promesses faites n'ont pas été tenues et aucun autre projet n'est en cours.

Blaise prend l'exemple de l'UNESCO qui rapporte de l'argent aux partenaires. Il pense que l'adhésion à cette association peut effectivement amener une dynamique touristique. Il conseille à tous de prendre le temps de lire le dossier qui nous sera transmis et de rencontrer les représentants de l'association quand ils viendront nous faire leur présentation.

Sébastien indique que la présentation sera faite par le président de l'association. Si nous acceptons d'envoyer notre candidature nous serons liés par une convention.

Manesh demande où est stationnée la dameuse pour le moment ?

Jean-François indique qu'elle est au Cerneux-Péquignot. Le matériel, jalons, etc sont déjà entreposés chez nous. Le but est de tout regrouper et le hangar se trouve à proximité des pistes.

Fabio demande ce qu'a donné nos discussions avec le Cercle scolaire du Locle ?

Sébastien indique qu'ils n'ont pas de solutions miracles. Le Locle avait fait une erreur comptable pour le budget 2022. Après correction, nous aurions pu budgeter Fr. 26'000.00 de moins. Sébastien indique que de plus en plus d'enseignants spécialisés sont engagés, donc plus chers. Notre problème est que l'écolage nous coûte 100% de nos revenus fiscaux des personnes physiques. Avec la Conseillère d'Etat, nous avons trouvé plusieurs pistes à explorer, notamment de discuter avec le Service des communes afin de voir ce qui est possible. On pourrait demander au Cercle scolaire de faire un calcul de financement plus solidaire que celui qu'on a actuellement et basé sur le nombre d'élève.

Manesh demande s'il y a eu d'autres erreurs de calcul faites par la Ville du Locle ?

Il n'y a pas eu d'autres erreurs. Sébastien indique que l'erreur de budgétisation de l'écolage a touché toutes les communes dépendantes du Cercle scolaire du Locle. Etant donné que c'était pour les chiffres du budget, ce montant ne nous aurait pas été facturé.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Informations de chacune des commissions

Commission financière :

Adrien indique qu'ils ont eu une séance dernièrement mais que pour le moment ils n'ont aucune information à transmettre.

Commission d'urbanisme :

Adrien indique qu'une séance sera prévue avec les commissions développement et trafic pour réaliser un tracé piétons entre le village et la Clé-d'Or.

Commission police du feu :

Philippe indique qu'il a une séance le lendemain à Couvet. 12 bâtiments doivent être visités cette année. La façon de faire les contrôles de conformité va changer. Dorénavant, ça se fera sur tablette. Afin de minimiser le coût, nous en achèterons une en commun avec les deux autres communes de la Vallée.

Commission règlements :

Séverine indique que notre règlement général est en cours de validation au Conseil communal. Il sera transmis pour consultation aux conseillers généraux une fois qu'il sera validé.

Commission énergie :

Romane indique qu'ils se sont retrouvés début mars pour discuter des cas de La Forge 112 et du CAD. Concernant l'extinction des lampadaires, aucune plainte n'a été rapportée. L'extinction va sûrement durer mais avec un éclairage au niveau des passages pour piétons. Un avant-projet du plan des énergies a aussi été présenté.

Jérôme indique avoir eu des remarques concernant les lampadaires. Notamment pour ce qui est de la sortie du restaurant et il n'y a pas de lumière pour le premier voyage du matin de CarPostal.

Commission école :

Emily nous indique que le camp de ski de la Vallée a eu lieu à Zinal et deux chalets avaient été prévus. La semaine s'est très bien déroulée.

Elle indique également que l'association FSRM-Kids a prévu 2 activités sur notre commune qui ont lieu prochainement.

Commission paysage :

Il n'y a pas eu de nouvelle séance.

Commission trafic :

Jérôme demande à Philippe de donner les précisions de leur dernière séance.

Philippe indique qu'ils souhaitent mettre un stop à la place du cédez le passage au Cachot.

Philippe a une séance prochainement avec le BPA, Blaise y participera aussi.

Manesh demande où en est le passage à 30 km/h pour le village ?

Philippe indique que cela a été refusé. Les Ponts-de-Martel ont pu le faire mais uniquement à cause du bruit de la circulation et la proximité des habitations. Nous ne sommes pas concernés par ce problème-là.

Commission parcelle 848 :

Une séance a lieu prochainement.

Fabio demande si on a modifié l'article concernant le vote des investissements dans le règlement général ?
Séverine ne se souvient pas, elle contrôlera.

La parole n'étant plus demandée nous passons au dernier point.

Divers

Emily nous indique que Natacha a eu un bébé. Une carte de vœux circule pour que tout le monde puisse lui écrire un petit mot. Un cadeau lui sera fait et demande à ceux qui veulent participer de passer vers elle à la fin de la séance.

Jérôme demande si la date de la prochaine commission financière peut être changée car il a déjà quelque chose ce soir-là. Séverine indique que ce n'est pas possible.

Jean-François indique que nous devons soutenir nos commerces locaux hormis l'adhésion au Parc naturel du Doubs. Adrien affirme que la situation est en effet compliquée.

Manesh demande pourquoi plus rien n'est communiqué concernant les 200 ans de la commune au Conseil général ? Emily indique que c'est parce que le dossier a été repris par une association. Tout va de bon train.

Nicole rappelle qu'il y a toujours une place vacante au Conseil communal et une au Conseil général.

La séance est levée à 21h30.

ADMINISTRATION COMMUNALE

La collaboratrice administrative
Mégane Verdon

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La Présidente La Secrétaire
Nicole Künzi Romane Haldimann